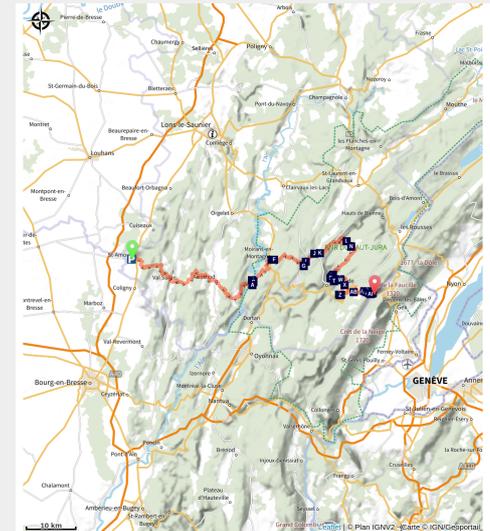


GR 9 de Saint-Amour à Mijoux

Porte du Jura - Saint-Amour



village et Montbéliardes autour de Saint-Amour (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Saint-Amour est le point de départ de ce GR qui peut vous emmener jusqu'aux rives de la Méditerranée.

ATTENTION : En raison d'un éboulement à proximité du Lac d'Antre (Commune de Villards-d'Héria) le GR9 est dévié entre les poteaux "Carrefour de l'Arberette" (Commune de Moirans-en-Montagne) et "Les Rochettes" (Commune de Ravilloles)

[Carte de la modification](#)

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 7 jours

Longueur : 121.6 km

Dénivelé positif : 4681 m

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Saint-Amour

Arrivée : Mijoux

Balisage :

GR® (Grandes Randonnées)

Communes : 1. Saint-Amour

2. Les Trois-Châteaux

3. Thoissia

4. Andelot-Morval

5. Val-d'Épy

6. Val-Suran

7. Montlainsia

8. Dramelay

9. La Boissière

10. Vosbles-Valfin

11. Arinthod

12. Vescles

13. Cernon

14. Lect

15. Moirans-en-Montagne

16. Ravilloles

17. Leschères

18. Saint-Claude

19. La Rixouse

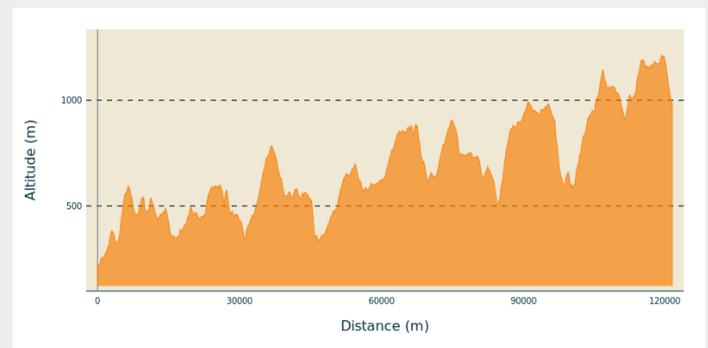
20. Nanchez

21. Longchaumois

22. Septmoncel les Molunes

23. Lajoux

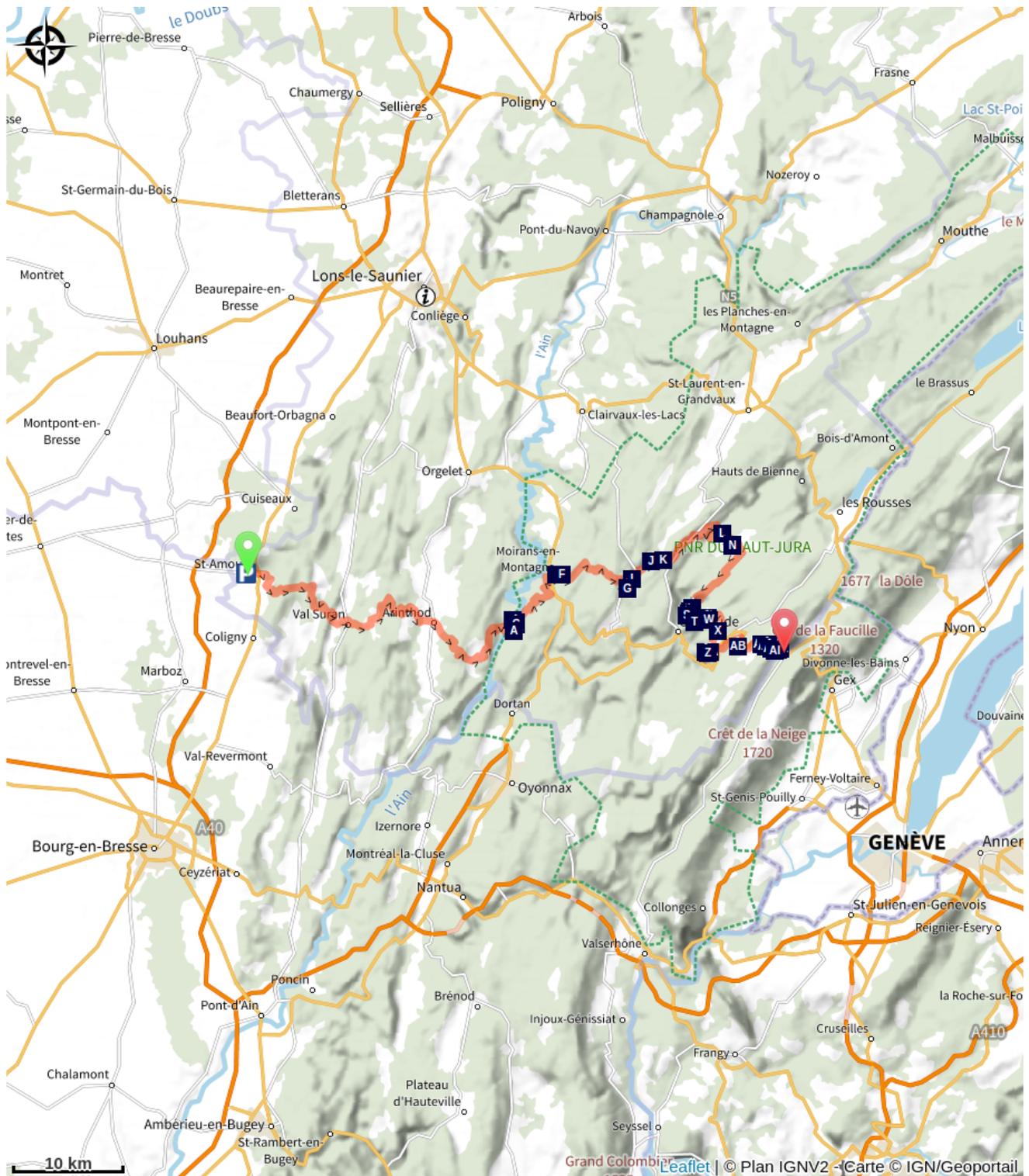
Profil altimétrique



Altitude min 221 m Altitude max 1213 m

Dans le Jura, le GR9 traverse le département d'Ouest en Est, de la plaine aux sommets des Montagnes du Jura sur 130km. Idéale en itinérance, de nombreux hébergements accueillent les randonneurs le long du parcours (gîtes d'étape, hôtel, chambres d'hôtes, campings...), cette randonnée de plusieurs jours permet de découvrir la multiplicité des paysages du Jura. Du Sud Revermont au Haut-Jura en passant par le Pays des Lacs et la Petite Montagne, les randonneurs pourront découvrir, les villages typiques du Sud Revermont et de la Petite Montagne aux accents du sud, le lac de Vouglans et son barrage, le mystérieux lac d'Antre, la cité du jouet de Moirans-en-Montagne, la vallée de la Bienne, les nombreux belvédères du Haut-Jura : Crêt Pela, les Dappes...

Sur votre chemin...



L'Union électrique (A)
Belvédère de Lect-Vouglans (C)
Paysage industriel (E)
L'Atelier des savoir-faire (G)

Le Lac de Ravilloles (I)
Point de vue de Sur la Côte (K)
Village de Longchaumois (M)

Belvédère de Cernon (B)
Le barrage de Vouglans (D)
L'industrie du jouet (F)
Sentier de découverte des savoir-faire (H)
Le Crapaud commun (J)
Vallée de la Bienne (L)
L'église de Longchaumois (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Bourg-en-Bresse par la D1083, sortir à Saint-Amour et prendre la direction de la Gare.

Parking conseillé

Parking à la gare de Saint-Amour

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE VAUCLUSE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction,

l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Vaucluse (cirque de l'abîme) sur la commune de Saint-Claude.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - TÊTE D'HENRI IV

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Tête d'Henri IV sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU REGARDOIR

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Regardoir sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS FAUCON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Sous-Faucon sur la commune de Lect.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris

engins volant téléguidé

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre chemin...



L'Union électrique (A)

Disposant d'un équipement conséquent dans les gorges de l'Ain (Saut Mortier I, 1901, et Saut Mortier II, 1912), la société comptoise l'Union Electrique (1897-1946) fut à la tête d'un réseau de distribution de l'électricité dans les communes rurales et pour l'artisanat de la région de Saint-Claude (R. Tardy, 2003). Dans le département de l'Ain, elle déploya deux lignes majeures qui procurèrent de l'électricité aux communes qui lui concédaient le terrain. Mieux, elle fit construire, en contrepartie des terrains éventrés par les lignes électriques, des bâtiments industriels où les artisans louaient la force motrice pour actionner leur tour. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère de Cernon (B)

Regardez, il s'étend à perte de vue... 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m³ d'eau... vous êtes face à l'immense lac de Vouglans, 3^e mer retenue d'eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s'organise la production hydroélectrique de la chaîne de l'Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S'il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l'eau... jusqu'à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu'est-ce qu'on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin...



Belvédère de Lect-Vouglans (C)

Laissez vos yeux voyager au fil de l'eau et embrasser d'un regard l'immense lac de Vouglans, son barrage, l'usine en contrebas et plus largement la vallée de l'Ain. Profitez aussi d'un voyage dans le temps en parcourant les frises chronologiques. Depuis ce formidable lieu d'observation, découvrez l'histoire de la construction du barrage et revivez l'épopée du chantier, au temps des bâtisseurs: 500 personnes ont travaillé à sa construction de 1963 à 1968 et sa mise en eau a duré plus de 18 mois! Depuis, il est minutieusement ausculté et surveillé quotidiennement grâce à 5 km de galeries. Explorez enfin de nouveaux points de vue en partant à l'assaut des sentiers de randonnée voisins: le GR de Pays Tour du Lac de Vouglans, le GR9, le sentier de la Messe, le sentier des contes «Les Lézards savants»... A savoir Comme beaucoup d'installations hydroélectriques, le barrage de Vouglans ne peut plus être visité depuis la mise en place du plan Vigipirate à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Le point pratique Depuis le belvédère, effectuez la randonnée 'Le Sentier de la Messe' - 6.8 km

Crédit photo : T. Jousselin



Le barrage de Vouglans (D)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit photo : F.JEANPARIS



Paysage industriel (E)

Le passage d'une économie «familiale» à une économie de marché a dessiné un portrait nuancé du paysage industriel où se mêlent des fermes-ateliers, des bâtiments à vocation artisanale, des usines coopératives et de grands sites modernes de production de plus en plus déconnectés des spécificités locales.

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS Ancien atelier



L'industrie du jouet (F)

Le jouet est un témoin du passage d'une économie domestique à une économie de marché. Au milieu du 19^{ème} siècle, le jouet constitue un produit parmi d'autres de la tournerie, en expansion avec le développement des machines, des sources d'énergie et des réseaux commerciaux. Alors qu'en début du 20^{ème} siècle le mode de production artisanal est encore dominant, l'industrialisation du jouet devient effective entre les deux guerres, notamment avec la spécialisation et l'autonomisation des entreprises. Ensuite, le secteur du jouet reflète la transformation des logiques industrielles et commerciales: généralisation des matières plastiques, accélération de l'innovation technologique, importance croissante du marketing...

Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS



L'Atelier des savoir-faire (G)

C'est dans le bâtiment de l'ancienne usine Bourbon, destinée à l'époque à la production de stylos à bille et à plume, que l'Atelier des Savoir-faire dévoile aujourd'hui les secrets de l'artisanat. Cinq espaces s'ouvrent à vous pour mieux connaître la tournerie, comprendre l'artisanat haut jurassien et découvrir les métiers d'art. Des matières premières aux objets façonnés, de l'outil au geste, ce sont des milliers d'objets qui révèlent ces savoir-faire. Exposition temporaires, rendez-vous et stages de l'Atelier animent ce lieu toute l'année !

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier



Sentier de découverte des savoir-faire (H)

Sur 3 kilomètres, en partie le long du Lizon, des œuvres ludiques complètent la visite de l'Atelier des Savoir-Faire du Haut-Jura au fil d'un sentier ludique et facile où vous serez guidés par des mains. Les œuvres (pont toupie, robe vitrail, mécanique du sonneur, ...) ont été conçus et réalisés par des artisans locaux.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Le Lac de Ravilloles (I)

Le lac de Ravilloles s'étend en amont du village du même nom, niché dans son écrin de verdure.

« *Pausez-vous* ». *Relaxez-vous. Observez attentivement.*

Ici, tout comme vous, de nombreuses espèces animalières et végétales profitent de la tranquillité du lieu.

Le point rétro

Le lac de Ravilloles se termine par un barrage : celui-ci a été construit en 1909 sur le Lizon pour produire de l'électricité à destination des ateliers de tournerie situés en aval.

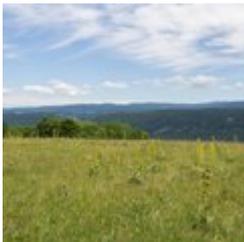
Crédit photo : CCHJSC - Maxime Noyon



Le Crapaud commun (J)

Le crapaud, en consommant une grande quantité d'insectes ou de limaces est considéré comme un auxiliaire de l'agriculture et du potager. Donc si vous voyez des crapauds dans votre jardin, laissez-les accomplir leur rôle! Victime de nombreuses maladies et des pesticides insecticides (directement ou indirectement par la disparition de leurs proies naturelles), cet espèce régresse; il faut apprendre à la ménager.

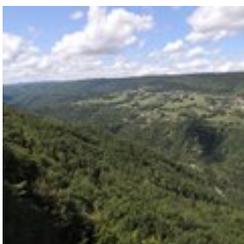
Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



Point de vue de Sur la Côte (K)

Le point de vue s'ouvre sur la vallée de la Bienne, Valfin et les Monts Jura, et offre une représentation parlante du bel étagement du Jura.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Vallée de la Bienne (L)

La Bienne a creusé ici une vallée escarpée et sauvage, recouverte de forêt. Pourtant, l'Homme a trouvé sa place en regroupant et en adaptant ses activités aux espaces favorables à celles-ci. On remarque également la présence d'une ligne de chemin de fer, la Ligne des Hirondelle, traçant son chemin de façon rectiligne par des infrastructures aussi importantes que discrètes, comme le tunnel de Lézat.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Village de Longchaumois (M)

Longchaumois figure parmi les villages considérés comme les plus représentatifs, du point de vue de la typologie traditionnelle, du Haut-Jura: un centre bourg aux maisons contiguës, accolées par le pignon, s'étirant le long de la route principale, et une dispersion en multiples petits hameaux et habitats isolés répartis sur le territoire communal. Depuis le parvis de l'église, datant du 16ème siècle, on peut remarquer l'organisation des parcelles des jardins potagers à l'arrière des maisons.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



L'église de Longchaumois (N)

Datant probablement du 16ème, l'église de Longchaumois, de style gothique, fut achevée ou agrandie au 17ème comme en témoigne la date gravée (1631) sur la clef de voûte du portail d'entrée.

Elle subit d'autres modifications importantes à la fin du 19ème, notamment le réhaussement des façades et l'ouverture de baies.

L'originalité de l'église tient à la flèche polygonale élancée couronnée de quatre clochetons mais aussi à ses sculptures en bois polychrome dont certaines, classées au titre des monuments historiques, datent du 16ème. (PNRHJ Collection patrimoine)

Crédit photo : (PNRHJ/ R.CHARPENTIER)